

Circonscription : Lisieux Sud

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE

DU 3 / 11 / 2025

Le 3/11/2025, dans les locaux de la mairie se sont réunis :	
La directrice de l'école :	Mme Othon Linda
L'inspecteur de l'éducation nationale :	
Les élus :	Mme Maillet Nadine, maire adjointe
Les représentants de la mairie :	
Le DDEN :	Mme Bogros Angela
Les enseignants :	Mme Laboureau Laëtitia Mme Sohier Hélène
Le représentant du RASED :	
Les parents d'élèves élus :	Mme Germain, Mme Cabariste, Mme Adeline, M. Zamparo
Excusés :	M. Affholder (IEN) M. Manceau (parent d'élève élu)
Les invités	Mme Davoust Nadège

Secrétaire de séance : Mme Laboureau Laëtitia

Ordre du jour	Discussion / décision			
Fonctionnement du conseil d'école				
présentation des membres	Melle OTHON souhaite la bienvenue aux personnes nouvellement nommées et espère que cette année scolaire permettra, ensemble, d'améliorer le fonctionnement de l'école afin de favoriser la réussite des enfants ainsi que leur bien-être. Présentation des membres présents avec voix délibératives et de leurs fonctions. Présentation des membres suppléants (sans voix délibérative) présents pour enrichir le débat.			
attribution du conseil d'école	- Le conseil d'école prend des décisions, donne son avis sur de nombreuses questions de la vie de l'école et doit être informé des mesures d'ordre pédagogique. - Il décide le projet d'organisation de la semaine scolaire. Il adopte le projet d'école après avoir été informé de ses différentes étapes (bilan, état des lieux, objectifs, actions, classe découverte...) et de sa partie pédagogique. Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école. - Il donne son avis sur l'utilisation des crédits (choix des manuels et matériel pédagogique), l'intégration des enfants handicapés, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants (service de surveillance, compte rendu de la commission de sécurité...), l'organisation des aides spécialisées (RASED), l'information des parents. Le maire doit consulter le conseil d'école sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures de classe (mais il n'est pas obligé de suivre son avis.)			
résultats des élections des représentants de parents d'élèves.	1 liste (3 titulaires + 3 suppléants) nombre d'inscrits : 97 nombre de votants : 78 taux de participation : 80,41% La liste a obtenu 100% des suffrages exprimés. Sont élus : titulaires : Mme Michel, M.Manceau, Mme Cabariste suppléants : Mme André, M.Zamparo, Mme Germain			
approbation du procès verbal de la dernière réunion	Procès verbal de juin 2025 : approbation à l'unanimité			
Règlement intérieur	Seuls les parents titulaires (ou leur suppléant s'ils sont absents) peuvent voter. Aucun changement n'est apporté au règlement intérieur vote : à l'unanimité			
Vie scolaire / mise en œuvre du projet d'école				
rentrée 2025 : effectifs, organisation pédagogique :		classe	effectifs	organisation pédagogique
		PS	9	Laboureau Laëtitia : 26 élèves atsem : Valence Nathalie
		MS	9	
		GS	8	
		CP	8	Sohier Hélène : 21 élèves
		CE1	8	
		CE2	5	
		CM1	10	Othon Linda : 21 élèves
		CM2	11	
		Total	68 élèves	
poste de brigade rattaché à l'école : Godey Alexis L'Inspectrice de circonscription est Mme Affholder. Mme Othon a 12 jours de décharge de direction dans l'année répartis un mardi toutes les trois semaines et assurés par Mme Marie Véronique. Les membres du RASED sont : Mme Marie, maître E et Mme Ravot psychologue scolaire. Le maître E intervient à la demande des enseignants auprès d'élèves dont les difficultés d'apprentissage persistent. Il travaille en petit groupe pendant le temps scolaire. Il propose des bilans scolaires et une aide spécialisée adaptée. La psychologue scolaire intervient auprès d'enfants qui rencontrent des problèmes à l'école : apprentissage, comportement, intégration... Elle effectue des bilans psychologiques, des entretiens avec les parents et les enfants, les enseignants et les assistants d'éducation spécialisés handicap (AESH). Elle participe aux équipes de suivi des enfants en situation de handicap. Elle assure le lien avec les services de soins ou les services sociaux. Ses interventions ne peuvent se mettre en place				

	qu'avec l'autorisation écrite des parents. Elle intervient à la demande des enseignants ou des parents. M.Vitel, infirmier du collège Laplace étant parti en retraite il a été remplacé par Mme Marie.
évaluations nationales du CP au CM2	Les élèves du CP au CM2 ont passé les évaluations nationales en mathématiques et en français du 8 au 26 septembre. En CP : En français, 1 élève apparaît fragile sur la compréhension de phrase à l'oral et la manipulation de syllabes. En mathématiques, deux élèves apparaissent fragiles sur quantifier des collections, un élève apparaît fragile sur reproduire un assemblage. Les élèves de CP passeront une seconde évaluation vers le mois de février. En CE1 : En français, 2 élèves sont fragiles et 2 à besoins sur lire à voix haute un texte ; 3 sont fragiles sur lire à voix haute des mots, 2 fragiles sur écrire des mots, 1 fragile sur comprendre des mots à l'oral, 2 fragiles sur comprendre des phrases lues seul et 1 fragile sur comprendre un texte lu seul. En mathématiques, 1 élève est fragile dans la lecture de nombres entiers, 2 à besoins et 1 fragile en résolution de problèmes, 2 élèves fragiles et 1 à besoins pour le calcul en ligne (additionner et soustraire), 6 élèves fragiles en calcul mental, 1 élève à besoin et 1 fragile dans écrire des nombres entiers sous la dictée, 1 à besoin et 1 fragile sur placer un nombre sur une droite graduée et 1 fragile pour reproduire un assemblage. En CE2, 1 élève fragile sur la compréhension de texte lu seul, 2 fragiles sur écrire des mots sous la dictée, 1 fragile en compréhension de textes et de phrases lus par l'enseignant, 1 fragile pour mémoriser des temps de conjugaison, 1 fragile pour comprendre des phrases lues seul, 1 à besoin et 1 fragile pour marquer les accords dans le groupe nominal, 1 fragile pour reconnaître les natures de mots, 2 fragiles pour lire à voix haute un texte. En mathématiques, 2 élèves sont fragiles en résolution de problèmes, 1 élève fragile sur la mémorisation de faits numériques et des procédures. En CM1, les items en français qui ont posé des difficultés sont : la dictée de mots, la compréhension d'un texte lu par l'enseignant, identification sujet verbe, la mémorisation des temps de conjugaison, identifier les classes des mots, trouver des synonymes et des mots de la même famille ainsi que la lecture d'un texte à voix haute. En mathématiques, les élèves ont été en difficulté en résolution de problèmes pour deux élèves. La mémorisation de faits numériques et de procédures a posé particulièrement des difficultés. En CM2, deux élèves ont rencontré des difficultés sur la compréhension de textes, deux élèves également sur la dictée de mots et trois élèves sur la reconnaissance des constituants de la phrase. En mathématiques c'est également la mémorisation de faits numériques et de procédures qui a été le moins réussi. Les résultats sont en accord avec les observations des enseignantes. Les parents de chaque enfant ont été rencontrés pour expliciter les résultats. L'équipe enseignante adaptera ses enseignements suite à ces résultats.
évaluations nationales GS	Les élèves de grande section passeront des évaluations fin novembre/début décembre. Celles-ci doivent permettre de repérer des élèves en difficulté afin d'assurer une prise en charge pour remédier aux difficultés repérées et ainsi permettre une entrée en CP dans de bonnes conditions. Ce protocole « Pour une entrée sécurisée au CP » consiste à évaluer les compétences déjà maîtrisées et celles qu'il est nécessaire de développer pour garantir la réussite des élèves en langage et en mathématiques. Les familles recevront un document expliquant ce protocole.
les Activités Pédagogiques Complémentaires	Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) ont lieu après la classe de 16h35 à 17h20 chaque lundi et jeudi. Les enseignantes y travaillent des notions de français et de mathématiques. Le temps des APC étant de 36h annuelles, il n'y aura pas d'APC certaines semaines. Les évaluations de début d'année ont permis la constitution des groupes. Les élèves ne sont pas obligatoirement avec leur enseignante. Sont pris en charge : - 4 élèves de GS - 3 élèves en CE1 - 3 élèves de CM1 - 2 élèves de CM2

le carnet de suivi des apprentissages et le livret scolaire unique	Les livrets seront remis trois fois dans l'année (en décembre, avril et juillet). Les enseignantes rencontreront les familles une fois dans l'année à l'occasion de la remise du livret. En maternelle, les livrets sont remis deux fois (en février et en juillet). Les parents de CP-CE1-CE2-CM1-CM2 seront rencontrés au mois d'avril. Les parents de maternelle sont rencontrés en fonction du niveau scolaire (PS = février ; MS = avril ; GS = juin). Les enseignantes rencontrent les parents des élèves pris en APC avant chaque vacance afin de faire le point sur les progrès notés et les notions qu'il reste à travailler.
programme PHARE	L'école est inscrite dans le programme PHARE qui est un programme de lutte contre le harcèlement. Ce programme s'appuie sur la méthode de préoccupation partagée. Un protocole de gestion et de suivi des situations de harcèlement a été rédigé et est mis en place dès que l'équipe enseignante constate ou est informée d'une situation de harcèlement. Le 6 novembre sera la journée nationale de lutte contre le harcèlement, les enfants seront sensibilisés sur ce thème. Une production sera réalisée par une des classes de l'école dans le cadre du concours Non au harcèlement. Un questionnaire provenant du ministère de l'éducation nationale sera donné aux élèves du CE2 au CM2. (questionnaire joint au compte-rendu) Pendant l'année scolaire, au moins 10h de l'enseignement moral et civique seront consacrées à ce thème. Une première sensibilisation a été réalisée à la rentrée.
éducation à la vie relationnelle	Conformément au code de l'éducation - Article L.312-16, une information et une éducation à la vie relationnelle sont dispensées dans les écoles à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène. Ces séances présentent une vision égalitaire des relations entre les femmes et les hommes. Elles contribuent à l'apprentissage du respect dû au corps humain. Elles peuvent associer les personnels contribuant à la mission de santé scolaire (infirmier du collège) ainsi que d'autres intervenants extérieurs. L'éducation à la vie relationnelle se fonde sur les valeurs humanistes de liberté, d'égalité et de tolérance, de respect de soi et d'autrui. Elle doit trouver sa place à l'école dans un esprit de laïcité, de neutralité et de discernement. En effet, l'éducation nationale et l'ensemble de ses personnels agissent, en la matière, dans le plus grand respect des consciences et font preuve d'une grande vigilance pour que les enseignements soient pleinement adaptés à l'âge des enfants. Cette éducation vise à la connaissance, au respect de soi, de son corps et au respect d'autrui, sans dimension sexuelle stricto sensu à l'école élémentaire. L'enfance et l'intimité sont pleinement respectées. À ce niveau d'âge, il ne s'agit pas d'une éducation explicite à la sexualité mais d'une éducation à la vie relationnelle. Au regard des programmes d'enseignement, plusieurs thématiques peuvent constituer un objet d'étude, en prenant en compte l'âge des élèves.
Livret de parcours inclusif	Le livre de parcours inclusif est un outil numérique de suivi du parcours des élèves à besoins éducatifs particuliers, dont les élèves en situation de handicap, afin qu'y soient spécifiés les différents suivis, documents et adaptations mis en place lors du parcours de scolarité de l'élève. Il permet un partage des informations entre les personnels de l'éducation nationale et les agents des maisons départementales des personnes handicapées. Pour les familles, il permet la lisibilité sur les aménagements et adaptations mis en œuvre pour leur enfant.
le conseil d'élèves	Les élèves de CP, CE1, CE2, CM1 CM2 ont élus leurs délégués de classe. Ont été élus comme titulaires Timothée, Méline, Jules et Lysa avec comme suppléants Emma, Sacha, Solal et Héloïse. Ils seront réunis une fois par trimestre par la directrice pendant son temps de décharge afin d'échanger sur les différentes problématiques rencontrées dans l'école et les besoins et souhaits des enfants.
judo	Tous les élèves de l'école ont bénéficié d'un cycle d'apprentissage du judo. Les séances étaient encadrées par un intervenant agréé et ont été financées par la coopérative scolaire pour un montant de 451,50€
rugby	Tous les élèves bénéficieront d'un cycle d'apprentissage du rugby aux mois de janvier et février encadré par un intervenant agréé du club de rugby de Lisieux. Les séances auront lieu les mardis après-midis (salle des fêtes et terrain de loisirs) et seront prises en charge par la coopérative scolaire pour un montant de 480€.
Nettoyons la nature	Compte tenu des travaux dans le bourg, pour des raisons de sécurité, il a été décidé de reporter la participation à l'opération « Nettoyons la nature » au printemps prochain.
photo de classe	La photo de classe sera réalisée le mardi 4 novembre. Pour des raisons de facilité, l'équipe enseignante maintient les commandes de photos directement à l'école sans passer par internet.
solidarité avec le Togo	En fin d'année scolaire, Pauline Dreux était venue présenter aux enfants son voyage solidaire au Togo. Les familles avaient soutenu son action en offrant des cahiers, des dentifrices, des brosses à dents... Mme Dreux viendra faire un retour sur son voyage aux enfants au mois de novembre.

visite médicale	La PMI interviendra ultérieurement pour certains élèves de PS-MS selon leur date de naissance. L'infirmière du collège viendra voir les élèves de CP.
Stage de réussite	Des stages de réussite peuvent être proposés aux élèves du CP au CM2 par les enseignants aux familles. Ces stages ont lieu pendant les vacances scolaires de la Toussaint, février, avril, juillet et août. Les enfants sont pris en charge par des enseignants volontaires en français et en mathématiques chaque matin pendant une semaine. Ces stages peuvent se dérouler dans l'école de l'enfant ou dans une autre école. Pour ce premier stage, du 20 au 24 octobre, 1 élève de CE1 et 4 élèves de CM1 ont été pris en charge par Mme Othon.
E3D	Dans le cadre du projet E3D, l'école s'est inscrite au projet « y'a pas de mauvaises graines » sur la thématique des déchets. Les élèves de maternelle CP CE1 CE2 bénéficieront de deux interventions : l'initiation au tri et papier recyclé. Les élèves de CM bénéficieront de trois interventions sur le tri des déchets et sur le compostage. L'école bénéficiera les 27 et 28 avril de l'intervention de l'association Plasnat pour des ateliers de sensibilisation au recyclage du plastique. Le coût de ces interventions est pris en charge par l'entreprise « Knorr Bremse » suite au dépôt d'un dossier à un appel à projet par M.Manceau.
commémorations du 11 novembre	Dans le cadre du 120 ^{ème} anniversaire de la laïcité, tous les élèves sont invités à participer aux commémorations. Les élèves des classes de Mme Sohier et de Mme Othon chanteront un chant.
cartes postales	Un collectionneur a remis à Mme Othon un album contenant d'anciennes cartes postales du bourg. En classe, les élèves vont devoir retrouver les lieux représentés puis ils se rendront sur place pour constater les changements. M.Chauvin accompagné de M.Mariolle, un ancien habitant de la commune, viendront expliquer ces différences et la vie du village autrefois avec ses commerces et son évolution. En projet final, nous souhaiterions réaliser des panneaux d'affichage avec la photo de la carte postale et l'explication de l'évolution de la commune. Serait-il envisageable que ces panneaux restent de manière pérenne dans la commune ? Mme Othon se renseignera du coût de réalisation de ces panneaux par une entreprise spécialisée.
livret développement durable et citoyeneté	La municipalité va offrir à chaque enfant du CP deux livrets : un sur le développement durable et un sur la citoyenneté.
spectacle de Noël	Le spectacle aura lieu le jeudi 18 décembre à 19h30. Les élèves présenteront des chants et des danses. Compte tenu des travaux, les élèves ne pourront pas aller au cinéma car le bus ne pourra pas circuler. Elles s'y rendront ultérieurement. Le Père Noël viendra la dernière semaine à l'école afin de remettre les cadeaux aux enfants. Le chocolat sera remis à la fin du spectacle. Le Père Noël passera dans les classes pour offrir les cadeaux.
théâtre	La classe de CM1 CM2 se rendra au théâtre le 19 mai pour le spectacle « Les jambes à son cou »
microfolie	L'équipe enseignante va faire appel au musée d'art et d'histoire de Lisieux pour une exposition temporaire afin de travailler la thématique « Toucher l'art ».
carnaval	Le carnaval aura lieu le vendredi 10 avril. Si le plan vigipirate le permet, les enfants défilent jusqu'au terrain de loisirs puis termineront par un goûter. Aucun thème ne sera imposé.
piscine	Les enfants de GS au CM2 se rendront au Nautile chaque mardi et jeudi matin du 12 mai au 11 juin. Le transport sera financé par l'APE pour un montant de 1162.48€. Le nombre de parents agréés pouvant accompagner sera suffisant pour que l'école puisse emmener de nouveau les élèves de grande section.
Projet musique CLE	Le projet de Mme Othon a été retenu. Les élèves de CM1 CM2 proposeront une adaptation du journal intime que Mme Véron a tenu pendant la seconde guerre mondiale. La chorale adulte de Courtonne sera invitée à participer à des chants ainsi que les portes-drapeaux. La représentation est envisagée au mois de mai. Celle-ci impliquant des déplacements, Mme Othon se rapprochera de la gendarmerie et de l'inspection afin de connaître les modalités à respecter dans le cadre vigipirate.
classe découverte	Toute l'école se rendra au domaine des Hellandes à Angerville l'Orcher. Les élèves de CE2 CM1 CM2 partiront avec Mme Othon du 26 au 29 mai, soit 3 nuits. Les élèves de maternelles CP et CE1 partiront du 28 au 29 mai, soit 1 nuit. La thématique retenue est les différentes périodes historiques : Pour les maternelles : Préhistoire ; art rupestre Antiquité Poterie Gauloise Moyen âge : les jeux du Moyen âge, les gargouilles Epoque contemporaine : initiation au street art Pour les CP CE1 : Préhistoire : art rupestre Antiquité : Poterie Gauloise

	Moyen âge : les jeux du Moyen âge, les gargouilles Epoque contemporaine : initiation au street art <u>Pour les CE2 CM1 CM2</u> Préhistoire : art rupestre Antiquité : les jeux de l'Antiquité Moyen âge : initiation à l'enluminure, réalisation d'une maquette de drakkar, gargouilles Epoque contemporaine : école des années 50 et initiation au street art Selon les intervenants disponibles il y aura également un travail autour des contes ou une initiation au théâtre. Une soirée dansante sera prévue le jeudi soir. Mme Othon, Laboureau et Davoust se sont rendues sur les lieux le mercredi 22 octobre. L'hébergement et les activités coûteront 15000 euros, le transport coûtera 2000 euros. La mairie participe au financement à hauteur de 2800 euros, la coopérative financera 5000 euros, Il reste à définir le montant de l'APE pour voir le montant restant aux familles. Il n'excèdera pas 30 euros par jour. Si c'est possible, l'équipe enseignante souhaiterait que l'APE offre un album photos à chaque enfant comme cela avait été fait pour la semaine cirque.
Lire et faire lire	M. Rault, Mme Sanson, Mme Arrot et Mme Penloup interviennent chaque lundi sur le temps de la pause méridienne. Ils prennent en alternance des élèves de maternelle CP CE1 une semaine, puis des élèves du CE2 au CM2 la semaine suivante.
budget de la coopérative scolaire	Présentation du budget scolaire en septembre 2025: 7955.06€ Mme OTHON rappelle que la coopérative scolaire prend en charge le financement des entrées lors des voyages scolaires, l'abonnement à des journaux ou livres pour la classe, l'achat de matériel d'art visuel, les abonnements aux sites internet utilisés en classe. Selon les possibilités de l'APE, la coopérative pourrait prendre en charge si nécessaire une partie des transports. Afin de financer les projets, la coopérative proposera une tombola au mois d'avril. Elle pourra également compter sur la participation volontaire des familles en début d'année et sur la vente des photos de classe. La coopérative participera également au financement de la classe découverte pour un montant de 5000 €.
budget de fonctionnement	La mairie verse 60 euros par enfant par an pour l'achat de matériel et de fournitures. La subvention de Noël de 18 euros par enfant est reconduite.
les projets de l'Association de Parents d'Elèves	Les manifestations ayant rencontré du succès, l'APE bénéficiait d'un budget conséquent et a proposé à l'équipe enseignante de financer du matériel pour la cour de récréation. Ont été achetés pour un budget d'un peu plus de 3000 euros : - des fauteuils - des vélos - des jeux de construction - des jeux d'adresse - des jeux de lancers - deux bancs Les enfants sont ravis de ces achats. Un nouveau bureau a été élu en début d'année. Voici les événements retenus pour l'année scolaire : - vente de chocolats et gâteaux dont les bénéfices seront reversés à la coopérative scolaire - fête d'halloween pour les enfants de l'école le 31 octobre - bourse aux jouets le 1^{er} novembre - vente de sapins sur commande - marché de Noël 13 et 14 décembre - repas dansant - foire à tout au mois de mai. La reconduction du loto crottin est à l'étude. - kermesse le 28 juin.
Activités post et périscolaires	
	Mme Valence étant en arrêt, c'est Mme Davoust qui la remplace en classe, l'aide au service à la cantine et la surveillance de la cour sur le temps du midi. Mmes Roovers et Coquin surveillent également sur le temps de la pause méridienne. Pendant la durée des travaux du bourg, il n'y a plus de service de transport scolaire pour les primaires.

	L'équipe souhaite rappeler aux familles que sans notification écrite adressée sur le numéro du périscolaire aucun changement de cantine, bus et garderie ne sera appliqué. L'équipe enseignante et le personnel du périscolaire se baseront sur ce qui aura été noté sur le papier de cantine le lundi.
Sécurité et équipements	
exercice d'évacuation incendie	L'exercice a été réalisé le 12 septembre 2025. Temps d'évacuation 2min03 avant appel et 2min26 après l'appel: (jour et horaire donnés). Le lieu de rassemblement est désormais devant la salle des fêtes. Le signal a été entendu par toutes les classes avec la mise en place des talkies walkies.
exercice PPMS risques majeurs / attentat intrusion	Présentation des PPMS. L'exercice PPMS risques majeurs a été réalisé le vendredi 17 octobre après une présentation aux élèves et une information aux familles. Un exercice PPMS risque intrusion aura lieu le mardi 9 décembre. Les documents seront transmis à la mairie. Il lui appartient de transmettre aux personnes louant des locaux des bâtiments de l'enceinte de l'école de transmettre les indications concernant les évacuations et les signaux en cas d'alerte. Un système de signal d'alerte doit être réfléchi afin que les locataires des bureaux professionnels puissent être au courant en cas de problème et qu'ils puissent également informer l'école si eux même rencontraient un problème. Le niveau vigipirate reste au niveau urgence attentat. L'école met en place les mesures demandées : les parents n'entrent plus dans l'école sauf en petite section, Mme Othon procède au contrôle visuel des cartables.
bilan des travaux réalisés et à venir dans le cadre du RSST et du DUERP	Les registres suivants doivent être mis en place au sein de l'école : un registre santé et sécurité (RSST), un document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), un registre de danger grave et imminent, un registre de sécurité incendie, un plan particulier de mise en sûreté (PPMS intrusion et risques majeurs), un dossier technique amiante, les mesures radon, les fiches de données sécurité relatives aux substances dangereuses, le registre des équipements sportifs, le dossier des aires de jeux, le registre public d'accessibilité. Ces registres devront être remis à la directrice dans les meilleurs délais. Les feuilles de vérification annuelle des installations électriques, des chauffages et des extincteurs devront être remises à la directrice chaque année. La mairie devra transmettre ces différents documents à la directrice dans les meilleurs délais.
demande de travaux et d'équipement	Pendant l'été, le couloir du bâtiment du haut a été repeint. L'isolation extérieure du bâtiment maternelle CM a démarré, elle sera achevée fin novembre. Le ragréage de la salle de motricité a été réalisé. Les robinets des wc côté garçon ont été changés, un second robinet a été ajouté côté filles. Les nouveaux anti-pinces doigts ont commencé à être installés. Il en reste quelques-uns à poser. Les dérouleurs de papier toilette ont été changés. Voici la liste des travaux souhaités par l'équipe enseignante : → achat de piles pour le renouvellement de la trousse PPMS. Les enseignantes indiqueront le nombre de piles nécessaires pour les postes des classes) <u>classe Laëtitia :</u> - réfection de la peinture - installation de panneaux de liège (dimensions à transmettre par l'enseignante) <u>classe de Linda :</u> - réfection de la peinture <u>dortoir :</u> - installation d'un anti-pince doigts <u>Classe d'Hélène :</u> - installation d'un anti-pince doigts - rideaux ou autre solution pour la porte et les fenêtres restant à équiper - installation de panneaux de liège pour affichage (dimensions à transmettre par l'enseignante) <u>salle de motricité :</u> - pose d'un revêtement de sol : le devis a été signé pour un montant d'environ 3500€

	wc garçons - porte du wc du milieu (en attente du menuisier) Cour de récréation : - structures de jeux pour les maternelles : commandée et livrée, en attente d'installation - traçage d'une marelle dans la cour du milieu - aménagement du jardin - Le sol de la cour de récréation du milieu continue à se creuser. L'accès a été barré aux enfants par de la rubalise. Le problème a été identifié comme provenant d'une canalisation. Le projet « Notre «école faisons là ensemble » sur la thématique des sciences avait été validé l'an dernier mais nous devons attendre l'accord pour l'achat de matériel. Celui-ci a été donné en juillet. Les commandes ont été passées et la plupart du matériel a été livré car les facturations devaient être faites avant le 31 octobre. Dans le cadre des travaux de sécurisation du bourg, serait-il envisageable qu'en bas de l'allée Miniéri un panneau indique « Ralentissez école » car des voitures roulent vite quand elles montent et vont se garer derrière la mairie. Comme il a été convenu Mme OTHON adressera en fin d'année civile la demande des travaux et d'investissements à réaliser pour l'année à venir.
Restauration scolaire et hygiène	
tarification 2025-2026	La municipalité a mis en place la tarification à 1€ et selon le quotient familial. Les tarifs restent inchangés : quotient familial ≤ 1000 € = 1€ quotient familial ≤ 1200 € = 3,72 € quotient familial ≥ 1200 € = 3,87 € 4,45€ pour les adultes gratuité pour les stagiaires mineurs. Une vingtaine de familles bénéficieraient de la cantine à 1€. Cela fut permis par la mise en place de la récupération automatique du quotient familial après accord des familles. La cantine participera au défi « assiettes vides » organisée par Régail Normandie du 24 au 28 novembre.
Questions	
casques pour les vélos	les enfants ne devraient ils pas porter un casque pour faire du vélo ou du tricycle dans la cour d'école ? Les casques ne sont pas obligatoires dans une cour de récréation car celle-ci est considérée comme une aire collective de jeux et non une voie de circulation. La loi de mars 2017 impose le port du casque pour les enfants de moins de 12 ans sur les voies de circulation uniquement (code de la route)
finale des rallyes	Une famille souhaite indiquer que le vendredi 17 octobre lors de la finale de France des rallyes, des véhicules sont passés dans le bourg à une vitesse très excessive lors de la sortie des classes à 16h30 alors que notre commune n'était pas située sur le parcours. Les autres années, le rallye passait pas les communes de Courtonne les deux Eglises et St Germain la Campagne mais de tels incidents ne s'étaient pas produits.

dates des prochains conseils d'école : Mme Othon consultera Mme l'inspectrice afin de savoir si le 2nd conseil d'école doit être fixé avant ou après les élections municipales de 2026.

Le secrétaire de séance



La directrice d'école,

Président de séance

